

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2012-196 du 3 juillet 2012 portant nomination au groupe d'experts « Plan de gestion de risque et études pharmaco-épidémiologiques » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1230414S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5323-4, R. 5121-25, R. 5121-159 à R. 5121-166, R. 5132-103 à R. 5132-111, R. 5141-16 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-235 du 25 septembre 2008 modifiée portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts « Plan de gestion de risque et études pharmaco-épidémiologiques »,

Décide :

Article 1^{er}

Les personnalités suivantes sont nommées membres du groupe d'experts « Plan de gestion de risque et études pharmaco-épidémiologiques » :

Mme FOURNIER (Agnès).
Mme GIBAJA (Valérie).
Mme HILL (Catherine).
Mme JONVILLE-BERA (Annie-Pierre).
Mme LAPEYRE-MESTRE (Maryse).
Mme LAROCHE (Marie-Laure).
M. LIEVRE (Michel).
Mme MICALLEF-ROLL (Joëlle).
M. MONTASTRUC (Jean-Louis).
M. OGER (Emmanuel).
M. PARIENTE (Antoine).
Mme PERAULT-POCHAT (Marie-Christine).
Mme RINGA (Virginie).
M. TELLEZ (Stéphane).
Mme TUBERT-BITTER (Pascale).
M. ZUREIK (Mahmoud).

Article 2

Mme LAPEYRE-MESTRE (Maryse) est nommée présidente du groupe d'experts « Plan de gestion de risque et études pharmaco-épidémiologiques ».

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 3 juillet 2012.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI